



# Info luttés

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime

## N°7

8 mars 2016

**Spécial**  
**9 mars 2016**

**REFORME DU CODE DU TRAVAIL :**  
**RETRAIT DU PROJET DE LOI EL KHOMRI - HOLLANDE**  
**NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE**  
**Réussir le 9 mars !**

**Maintenant aux salariés et privés d'emploi de se faire entendre dans les entreprises et dans la rue !**

La CGT a été reçue ce matin par Manuel VALLS, Myriam EL KHOMRI, Emmanuel MACRON concernant la réforme du code du travail.

La CGT a présenté son projet pour un code du travail du XXIème siècle qui dote les salariés de droits nouveaux et de garanties effectives pour répondre aux enjeux de notre temps. Le droit du travail doit pouvoir s'appliquer à tous les salariés, quelle que soit la nature et la taille de l'entreprise, la présence ou non d'organisations syndicales...

Le rendez-vous de ce jour n'est pas une concertation. La restitution prévue par le gouvernement le 14 mars n'est pas l'ouverture d'une négociation.

Le gouvernement écoute mais n'entend pas. Les seules pistes proposées sont celles connues depuis la semaine dernière et dévoilées par les quotidiens : augmentation du plafond de la barémisation des indemnités prud'homales pour licenciement abusif, révision du périmètre des groupes internationaux concernant le licenciement économique.

**Faire des modifications à la marge, n'est pas une réponse. Il faut retirer le projet et ouvrir des négociations sur un contenu nouveau.**

Flexibiliser, précariser le contrat de travail ne crée pas de CDI mais de la précarité. Le projet de loi EL KHOMRI aggraverait la crise économique et le chômage. Ce n'est pas ce qu'attendent les jeunes, les salariés, les privés d'emploi.

La mobilisation est bien à l'ordre du jour tant sur la réforme du code du travail que sur les revendications salariales, d'emploi ou de conditions de travail.

La CGT appelle

- A faire du 9 mars un rendez-vous de mobilisation qu'il faut réussir
- A faire du 31 mars une grande journée intergénérationnelle et interprofessionnelle par les grèves et les manifestations.

La CGT créera les conditions, dans cette période, pour faire grandir la mobilisation.

Montreuil, le 7 mars 2016



**FACEBOOK :**  
**A vous de jouer !**

L'Union Départementale s'était dotée, il y a quelques mois d'un compte Facebook, mais celui-ci a été supprimé ces derniers jours... sans préavis !

Ce n'est pas grave, on n'attend pas FB pour lutter, même si ça facilite les échanges...

Donc on recommence et on vous invite à « aimez » la page. En cliquant [ici](#) vous vous rendez sur notre nouvelle page. Nous vous attendons nombreux !

**Nouveau**  
**« Info Luttés » a**  
**son adresse mail :**  
**[infoluttés76@orange.fr](mailto:infoluttés76@orange.fr)**  
**N'hésitez pas à remonter**  
**vos informations.**

## **REFORME DU CODE DU TRAVAIL « un retour au 19ème siècle »**

La mobilisation s'amplifie. Encore quelques jours pour alerter, convaincre de la nécessité de la manifester pour le retrait du projet de loi El Khomri.

En Seine-Maritime, de nombreuses entreprises du privé et du public appellent à la grève.

Ci-dessous, une seconde liste non exhaustive...

N'hésitez pas à faire remonter vos informations et appels à la grève.

Action sociale du Havre,  
Afp, a  
Aircelle,  
Albéa,  
Alpine,  
Armée du Salut,  
Avenance,  
Axa,  
Berry Plastic,  
Boréal, a  
Carrefour Tourville la Rivière,  
Carrefour Market Elbeuf,  
Carsat,  
Cégélec,  
Centrale Paluel,  
Centrale Thermique du Havre,  
CH Dieppe,  
CH Rouvray,  
Chapelle Darblay,  
CHI Elbeuf Louviers,  
CHU Rouen,  
CIM,  
Clinique Mégival  
Conseil Départemental 76,  
Conseil Régional de Normandie,

Coopératives de Normandie,  
Davigel,  
DIRECTTE,  
Dockers de Rouen,  
Dresser,  
Education Nationale 76,  
Energie Rouen, Le Havre,  
Exxon,  
Fapt 76,  
Flexi France,  
Fremach,  
Gévelot,  
GHH ouvriers et employés,  
Grand Port Maritime du Havre,  
Greif,  
Hypetac,  
IDEFHI,  
Insa,  
Lanxiess Elastomeres,  
Legrand,  
Les bacs  
Les cheminots (mot d'ordre national),  
Les Douanes,  
MACIF,

MATMUT,  
Pôle emploi,  
Ponticelli,  
Port de Dieppe,  
Renault Cléon,  
Renault Sandouville,  
Seita,  
Sidel,  
Territoriaux de Bolbec,  
Territoriaux de caudebec les Elbeuf,  
Territoriaux de Dieppe  
Territoriaux de Gonfreville,  
Territoriaux de Grand-Couronne,  
Territoriaux de Saint Etienne du Rouvray,  
Territoriaux du Havre ouvriers et employés,  
Territoriaux Métropole Rouen,  
Thales,  
Toshiba,  
Université de Rouen  
Urssaf,  
Vallourec, ...



# Intervention de Jacques Richer

## Commission Exécutive du 7 mars 2016

Chers camarades

Les débats que nous aurons ensemble doivent, de mon point de vue, être exclusivement axés sur la mise en œuvre des manifestations et grèves que nous nous devons d'organiser dans le département.

Pour commencer la journée du 9 mars. Vous savez que ce jour là devait être présenté le projet de loi Travail au conseil des ministres et que compte tenu des nombreuses protestations et critiques, via les réseaux sociaux, ainsi que de la pétition mise en ligne avec son million de signatures, et la prise de conscience chez les étudiants, le gouvernement a décidé de reporter cette présentation au conseil des ministres du 23 mars.

Nous savons que face à ce projet de loi, deux attitudes divergent au sein des organisations syndicales.

La première consiste à amender le texte, c'est ce choix qu'ont retenu la CFDT, l'UNSA et la CFTC, c'est à dire les OS qui ont validé toutes les lois sclérotées aux droits des salariés, (l'ANI, les lois Sapin, Rebsamen et Macron). Elles essaient de faire croire à la population que c'est une attitude moderne, responsable et incontournable compte tenu de la situation économique déplorable du pays. Elles sont prêtes à accepter la loi si elle est revue à la marge, par exemple pour revoir le niveau des indemnités obtenues aux prud'hommes ou des brouilles sur les licenciements économiques.

L'autre attitude retenue par notre syndicat, mais pas seulement, (FO, Solidaires, FSU, Unef) exige le retrait pur et simple du projet de loi. Les médias bien entendu retiennent que cette attitude est ringarde, sclérosée et non moderne.

Nous pensons et espérons que chacun d'entre nous aura pris connaissance de ce projet et des attaques de ce gouvernement contre les droits des salariés en détruisant le code du travail, seul socle d'appui des droits du salariat.

Nous nous devons de tout mettre en œuvre pour que ce projet de loi soit retiré. Pour cela, il est de notre responsabilité d'aller à l'essentiel en exigeant des fédérations qu'elles suspendent tout appel au profit du 31 mars.

Nous pensons par exemple à la journée d'action du 22 dans la Fonction publique. Si le code du travail

tombe, le statut de la Fonction Publique ainsi que les statuts particuliers tomberont.

C'est pour cela que l'UD a demandé à tous les syndicats du secteur public d'envoyer un courrier interpellant l'UGFF, pour la fonction publique d'état, la Fédération des services publics pour les territoriaux et la fédé de la Santé et de l'Action Sociale pour les Hospitaliers afin que cette journée du 22 soit annulée.

Le 31 mars se doit d'être énorme !

Le frémissement que nous avons tous constaté sur les réseaux sociaux, les interpellations de l'UNEF et de l'UNL doivent nous conforter dans notre analyse.

La conjonction des salariés et de ces futurs syndiqués et aussi peut-être futurs dirigeants de la CGT doit être le levier pour contre carter les plans de ce gouvernement de droite.

Pour avoir participé à la conférence téléphonique organisée par la confédé, ce vendredi dernier, la très grande majorité des UD du territoire constatent la même chose sur cet engouement et sur la volonté de faire, tant sur le 9 que sur le 31.

Et cela commence ce 9 mars, avec les entreprises en lutte telles que Vallourec, Lafarge, Mac Do, Nuvia du groupe Vinci et d'autres qui profiteront sûrement de cette journée pour être fortement présent.

Sur le département plusieurs initiatives auront lieu :

- A Dieppe : rassemblement à la Sous Préfecture
- Au Havre : après une AG des syndicats des 3 ULS Harfleur, Le Havre, Lillebonne, les syndicats ont rejeté l'idée d'une manifestation classique et ont décidé d'une action de blocage de l'économie comme en octobre...

Rassemblement avec les étudiants à l'hôtel de ville, puis devant la Sous Préfecture.

A partir de midi rassemblement devant le Medef, qu'il ne faut pas oublier, car c'est un projet de loi qui est largement inspiré des désidératas des patrons.

- A Rouen : Rassemblement Cours Clémenceau.

De nombreuses fédés ont déposé un préavis de grève, et de nombreux syndicats appellent à la grève.

Des intersyndicales avec l'Unef se sont tenues au Havre et à Rouen, le tract écrit par l'UD a été très apprécié, d'ailleurs comme dans beaucoup d'endroits au plan national, il faut qu'il soit distribué massivement d'ici le 31.

Ce 9 mars doit être le premier coup de semence contre cette loi.

Cette date doit être le premier marchepied au 31 mars.

Valls essaie de rester droit dans ses bottes comme un ancien ministre en 1995, qui ressort de son placard avec des visées présidentielles pour 2017.

Valls veut conserver le texte en l'amendant à la marge, cela ne suffit pas pour la CGT.

De notre volonté dépend la réussite de cette journée du 9 et du 31 mars !

Prouvons aux salariés que le mouvement syndical de luttes de classe peut arracher des victoires même si nous sommes encore sur la défense des droits des salariés et pas sur le combat de nouveaux droits.

Le mouvement syndical, et surtout notre CGT a besoin de se prouver à elle même que notre force peut arracher des victoires.

**Alors allons-y !**

